

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

# Plan Local d'Urbanisme

## *LA HOUSSAYE - EN -BRIE*

<b>ELABORATION</b>	<b>1 ère REVISION</b>
prescrite le : 19 décembre 2012	prescrite le :
arrêtée le : 30 juin 2017	arrêtée le :
approuvée le : 15 février 2018	approuvée le :
modifiée le :	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .1.1  
**ANNEXE  
SANITAIRE  
EAU POTABLE  
NOTICE**

agence d'aménagement et d'urbanisme



Idel entreprises, rue Monchavril 77250 BOUJELLES  
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

VU pour être annexé à la délibération du :  
15 février 2018

# COMMUNE DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### ANNEXE SANITAIRE "ALIMENTATION EN EAU POTABLE"

#### I - DONNEES GENERALES

##### **A - Situation administrative :**

Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement.  
Mode d'exploitation : Régie directe.

##### **B - Population :**

population actuelle : 1621 habitants  
population future : 1800 habitants en 2030.  
Besoins en jour de pointe : 450 m3/jour.

Population légale 2013 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2016.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
1 621	15	1 636

#### II - ETAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

##### **A - Ressources :**

L'eau souterraine provient d'un forage situé à La Houssaye-en-Brie captant la nappe des calcaires de Champigny. Par ailleurs, un raccordement a été effectué au réseau de l'Eau du Sud parisien (filiale de la Lyonnaise des Eaux). L'eau potable y est produite par traitement des eaux de la Seine par l'usine de Morsang-sur-Seine, dont la capacité s'élève à 225 000m3/j.

Pour ce faire, une unité de surpression a été renforcée à Varennes-Jarcy (Essonne), l'unité de pompage de Brie-Comte-Robert étant complétée, deux bâches de stockage de 2.500m3 associées à une station de pompage ont été construites à Gretz-Armainvilliers et enfin 67km de canalisation ont été posés pour raccorder les nouvelles communes.

A terme, les captages de la nappe de Champigny existants seront rebouchés, ou conservés comme ressource de secours.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la future liaison Seine-amont/Marne qui vise à interconnecter les ressources issues de la Seine et de la Marne.

##### **B - Stockage :**

Le stockage de l'eau est effectué dans un réservoir de 400 m3 pour les quatre communes (Château d'eau de La Houssaye).

Toutefois, afin de sécuriser son alimentation en eau potable qualitativement et quantitativement, La Houssaye-en-Brie est interconnectée au réseau AEP de la Brie Centrale.

##### **C - Réseau :**

Le réseau est géré en régie directe par le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de la Houssaye-en-Brie, qui regroupe les communes de La Houssaye-en-Brie, Marles-en-Brie, Crèvecœur-en-Brie et des Chapelles-Bourbon.

La commune dispose d'un réseau de distribution complet, présentant des diamètres de  $\varnothing$  40 mm à  $\varnothing$  160mm. Elle exploite un puits au Sud du bourg (débit moyen de 85 m3/h).

### **III - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL**

Les ouvrages de distribution existants satisfont très largement, en qualité comme en quantité, les besoins actuels de la commune, ainsi que les besoins futurs tels qu'envisagés par le PLU.

- Qualité de l'eau (source : [http://www.sante-iledefrance.fr/eau/dep77/q77\\_11/229\\_2011.htm](http://www.sante-iledefrance.fr/eau/dep77/q77_11/229_2011.htm) )

Unité de distribution : HOUSSAYE EN BRIE (LA). Communes concernées : Les Chapelles-Bourbon, Crèvecœur-en-Brie, La Houssaye en Brie, Marles-en-Brie. Gestionnaire : Régie directe. Origine de l'eau : Eau souterraine provenant d'un forage situé à La Houssaye en Brie captant la nappe des calcaires de Champigny.

En 2011, la Délégation Territoriale de Seine et Marne avait en charge le contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 5 échantillons prélevés en production et des 15 échantillons prélevés en distribution.

- Bactériologie : Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Eau de qualité bactériologique satisfaisante : 90% de conformité.

- Nitrates : Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre. Eau conforme à la limite de qualité, contenant peu de nitrates.

Moyenne : 17,8 mg/l  
Maximum : 20 mg/l

- Dureté : Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire. Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé.

Moyenne : 27 °F  
Maximum : 28 °F

- Fluor : Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre. Eau conforme à la limite de qualité, très peu fluorée (valeur de 2011).

Moyenne : 0,2 mg/l

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

- Pesticides : Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des trois classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.

Eau conforme à la limite de qualité (valeurs de 2011)

Classe C  
Maximum : 0,05 µg/l (Atrazine)  
Nombre de prélèvements : 3  
(Classe C = La teneur ne dépasse jamais 0,1 micro gramme par litre)

- Conclusion : Il a été constaté deux analyses bactériologiques non conformes en septembre 2011. Par ailleurs, l'eau est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques.

→ Voir l'analyse de l'année 2012 en page suivante.

### **IV - DISPOSITIONS ENVISAGEES**

Néant.

\*

\*                      \*

**Origine de l'eau**

Eau souterraine provenant d'un forage situé à La Houssaye en Brie captant la nappe des calcaires de Champigny. La gestion est assurée en Régie directe

**Contrôles sanitaires réglementaires**

La Délégation Territoriale de Seine et Marne est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 5 échantillons prélevés en production et des 12 échantillons prélevés en distribution.

**Conseils**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

**BACTERIOLOGIE**

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

**NITRATES**

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

**DURETE**

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

**FLUOR**

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

**PESTICIDES**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.

**EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE**

Tous les prélèvements sont conformes.

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT PEU DE NITRATES**

Moyenne : 18,4 mg/l Maximum : 19 mg/l

**EAU CALCAIRE**  
**Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé**

Moyenne : 28,2 °F Maximum : 29 °F

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE**

Moyenne : 0,2 mg/l

*Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé*

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE (Classe C = La teneur n'a jamais dépassé 0,1 micro gramme par litre)**

Classe C  
Maximum : 0,05 µg/l (Atrazine)  
Nombre de prélèvements : 4

**AVIS SANITAIRE GLOBAL**

L'eau distribuée en 2012 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.